

**Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
seront-ils utiles pour élargir durablement
la pratique du sport adapté en France ?**

La Fédération Paralytic Cérébrale France, à quelques semaines des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, se réjouit de l'accueil en France d'un événement de portée mondiale. Celle-ci a fait de la promotion de l'activité sportive adaptée pour toutes et tous une des priorités de son projet fédéral. Cette priorisation s'inscrit dans le cadre de nombreuses études médicales qui démontrent combien la pratique sportive, le mouvement et la lutte contre la sédentarité sont des éléments clés d'équilibre, de bien-être et de lutte contre la spasticité. La Fédération Paralytic Cérébrale France s'interroge toutefois car, au-delà du spectacle et de la vitrine que constituent ces jeux, la question essentielle est de savoir s'ils seront utiles pour élargir durablement la pratique du sport adapté en faisant « sauter » les verrous existants. Auto-censure, accessibilité des sites, formation et disponibilité des éducateurs sportifs, les défis sont importants au regard de leurs corollaires en matière de santé des personnes en situation de handicap.

« La Fédération Paralytic Cérébrale France a fait de la promotion de l'activité sportive adaptée pour toutes et tous une des priorités de son projet fédéral. Cette priorisation s'inscrit dans le cadre de nombreuses études médicales qui démontrent combien la pratique sportive, le mouvement et la lutte contre la sédentarité sont des éléments clés d'équilibre, de bien-être et de lutte contre la spasticité. » indique Jacky VAGNONI, président de la Fédération Paralytic Cérébrale France.

La pratique sportive pour les personnes avec paralysie cérébrale : un véritable enjeu de santé publique !

Les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé concernant la rééducation et la réadaptation de la fonction motrice de l'appareil locomoteur des personnes avec paralysie cérébrale conseillent au moins deux à trois sessions de quarante-cinq minutes par semaine d'activité physique adaptée à leurs capacités motrices d'intensité modérée à soutenue. « Il s'agit donc plus que jamais d'un véritable enjeu de santé publique ! » poursuit Jacky VAGNONI.

C'est dans cet esprit que la Fédération Paralytic Cérébrale France a signé, le 1er octobre 2021, une convention de partenariat avec la Fédération Française Handisport en faveur du développement de la pratique du sport adapté. Cette convention vise notamment à ce que les réseaux territoriaux des

deux fédérations puissent se rencontrer, travailler mieux ensemble pour avoir un meilleur résultat d'accès, de connaissances et d'adaptation des pratiques au bénéfice des personnes en situation de handicap. Le programme Pep'S permet, par exemple, de proposer aux Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) plusieurs approches pour développer la découverte et la pratique du sport adapté : découverte handisportive, formation et participation.

Les jeux sont une vitrine : contrat rempli !

La Fédération Paralysie Cérébrale France considère que l'accueil de manifestations sportives de haut-niveau participe à promouvoir le sport adapté auprès des personnes concernées. C'est dans cet esprit que Paralysie Cérébrale France a toujours répondu positivement aux propositions qui lui ont été faites et a ainsi participé à de nombreux événements : journées nationales handisport, matinales bleues à l'occasion des Jeux Paralympiques d'Hiver de Beijing 2022, Handisport Open Paris 2022, championnats du monde de para-athlétisme 2023, ...

« Le Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 s'inscrivent dans cette approche et ce sont ainsi près de 870 billets qui vont être distribués, dans notre réseau, aux personnes en situation de handicap et à leurs accompagnateurs dans le cadre de la billetterie populaire de l'Etat. Nous tenons à remercier très sincèrement le Gouvernement pour cette mesure importante qui va permettre de faire des Jeux une vraie fête ouverte au plus grand nombre. » indique Jacky VAGNONI.

Et après ? Vers un élargissement durable de la pratique du sport adapté ?

Le sport, vecteur fort d'émancipation et de réalisation personnelle, participe à un équilibre général. Le sport est également un outil clé d'inclusion et de sociabilisation des personnes en situation de handicap : en famille, entre amis, ensemble, ...

« La question maintenant est de savoir si ces Jeux serviront véritablement d'accélérateur pour élargir durablement la pratique du sport adapté en France. » explique Jacky VAGNONI, président de la Fédération Paralysie Cérébrale France.

De nombreux défis restent à relever :

- L'auto-censure des personnes elles-mêmes qui doit passer par de l'information et de la pédagogie sur la réalité de la pratique sportive adaptée,
- L'accessibilité des sites et des matériels au niveau de laquelle il reste tant à faire,
- La formation et la disponibilité des éducateurs sportifs : les éducateurs spécialistes du sport adapté sont peu nombreux dans la vie ordinaire et au sein des Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) et cette rareté a évidemment un impact notable sur la vie sociale et sportive des personnes en situation de handicap.

« J'avais dix ans lorsque j'ai commencé le sport. Celui-ci est depuis devenu essentiel à ma vie. J'ai eu la chance d'être initié puis accompagné par un éducateur extraordinaire et de pouvoir découvrir plusieurs activités. Celles-ci ont considérablement amélioré ma santé mais également mon bien-être et à ma qualité de vie. Je pratique, aujourd'hui, l'aviron en club et c'est une véritable passion. De trop nombreuses personnes n'ont hélas pu bénéficier du même accompagnement que moi, qui est un élément indispensable pour pouvoir pratiquer une activité physique. J'espère du fond du cœur que l'organisation des Jeux en France permettra une prise de conscience collective et que notre pays donnera les mêmes chances de pratiquer une activité physique à tous : pour la santé, pour l'égalité et pour l'inclusion, c'est essentiel ! » témoigne Gautier, 28 ans et vivant avec une paralysie cérébrale.

« M. le Président de la République, M. le Premier ministre, saisissons-nous collectivement l'opportunité de ces Jeux pour faire en sorte que le sport devienne une partie intégrante de la vie de nos concitoyens en situation de handicap ? Au-delà de l'affichage d'une grande et belle compétition et des valeurs qu'elle porte, je veux y croire où les Jeux de 2024 ne resteront qu'un événement certes extraordinaire mais sans lendemain ! » conclut Jacky VAGNONI.

Contact presse :

Aelya NOIRET - 06 52 03 13 47 - a.noiret@etycom.fr

La Fédération Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale (avec ou sans polyhandicap).

Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale...), situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP).

Le réseau de Paralysie Cérébrale France accompagne, chaque jour, près de 10 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 240 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité exécutif de Collectif handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche...

www.paralysiecerebralefrance.fr